



Tableau de correspondance entre le référentiel DD&RS 2021 et 2026



Objet du tableau de correspondance

Ce tableau de correspondance vise à **accompagner les utilisateurs du label DD&RS dans la transition entre le référentiel 2021 et le référentiel 2026**.

Il permet de comprendre la nouvelle organisation du référentiel, de repérer les changements et de faire le lien entre les variables des deux versions.

Il met en évidence, de manière lisible et structurée, les variables **supprimées, ajoutées, fusionnées** ou **scindées**, ainsi que celles dont le fond reste **inchangé**, qu'elles aient conservé ou non leur numérotation.

À noter que, la révision du référentiel 2026 a conduit à **une reformulation générale des variables** afin d'en améliorer la clarté, la lisibilité et l'homogénéité. Ainsi, y compris pour les variables dites « inchangées », la rédaction a évolué sans modification de leur périmètre.

Ce tableau constitue donc un outil d'aide à la lecture et à la compréhension du référentiel 2026, il ne se substitue pas au référentiel lui-même, qui reste la référence pour l'auto-évaluation et la candidature au label DD&RS.



Axe 3 - Recherche et innovation

RÉFÉRENTIEL 2021			RÉFÉRENTIEL 2026	
Numéro	Intitulé variable 2021	Modifications effectuées	Numéro	Intitulé variable 2026
3.1	Intégrer le développement durable et la responsabilité sociale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement	Inchangée	3.1	Intégrer le DD&RS dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement
3.1.1	Définir et mettre en œuvre le principe opérationnel, validé, institutionnel et respecté de la stratégie de recherche et d'innovation	Inchangée	3.1.1	Définir et mettre en œuvre un principe de l'intégration des critères DD&RS dans la stratégie de recherche et d'innovation
3.1.2	Évaluer et accompagner les pratiques de recherche et d'innovation qui favorisent la transition écologique et sociale	Fusionnée	3.1.2	Évaluer et accompagner une recherche en réponse aux enjeux DD&RS
3.1.3	Développer, de concertation à des projets de recherche et d'innovation en réponse aux enjeux sociaux, environnementaux et territoriaux	Fusionnée	3.1.3	Identifier et favoriser les impacts DD&RS des projets de recherche
3.1.4	Identifier les impacts DD&RS des opérations de recherche dans la construction de projets innovants et les intégrer dans les processus de planification et d'implémentation	Inchangées	3.1.4	Identifier et prendre en compte les impacts DD&RS dans les pratiques et la conduite des projets de recherche
3.2	Développer les interactions sciences-société	Inchangée	3.2	Développer une dimension de sciences avec et pour la société
3.2.1	Favoriser la participation des acteurs de la société aux processus de production de la recherche (technique particulière)	Déplacée	3.2.1	Favoriser des configurations DD&RS qui la mise en œuvre de réseaux participatifs

Legend for modifications:

- Changée** (green box): 1.1, 1.2, 1.3
- Déplacée** (green box): 1.2
- Supprimée** (green box): 1.2.1
- Ajoutée** (green box): 1.2
- Scindée** (green box): 1.2.1

Typologie des modifications effectuées

- **Inchangée** : contenu identique et numéro conservé mais intitulé reformulé
- **Déplacée** : contenu globalement identique mais changement de place

dans le référentiel et donc de numérotation

- **Supprimée** : variable supprimée sans équivalent direct
- **Remplacée** : variable supprimée mais couverte par une ou plusieurs nouvelles variables
- **Ajoutée** : nouvelle variable en 2026
- **Fusionnée** : plusieurs variables 2021 regroupées en une variable 2026
- **Scindée** : une variable 2021 déclinée en plusieurs variables 2026

Guide de lecture

Numéro et intitulé des variables de l'ancien référentiel mis à jour en 2021

Numéro et intitulé des variables du nouveau référentiel mis à jour en 2026

Axe 3 - Recherche et innovation

RÉFÉRENTIEL 2021			RÉFÉRENTIEL 2026	
Numéro	Intitulé variable 2021	Modifications effectuées	Numéro	Intitulé variable 2026
3.1	Intégrer le Développement durable et la responsabilité sociale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement		Inchangée	3.1
3.1.1	Définir et mettre en œuvre un pilotage opérationnel, volets organisation et moyens, de la stratégie de recherche et d'innovation	Inchangée	3.1.1	Définir et mettre en œuvre un pilotage de l'intégration des enjeux DD&RS dans la stratégie de recherche et d'innovation
3.1.2	Inciter et accompagner les pratiques de recherche et d'innovation dont l'inter ou la transdisciplinarité permet de répondre aux enjeux du DD&RS	Fusionnée	3.1.2	Inciter et accompagner une recherche en réponse aux enjeux DD&RS
3.1.5	Développer, ou contribuer à, des projets de recherche et d'innovation en réponse aux enjeux sociétaux sur les périmètres d'action pertinents (territoriaux, nationaux et internationaux)			
3.1.3	Identifier les impacts DD&RS des questions de recherche dès la conception de projets (impacts ex ante) et/ou les analyser après réalisation (impacts ex post)	Inchangée	3.1.3	Identifier et formaliser les impacts DD&RS des projets de recherche
3.1.4	Identifier et prendre en compte les enjeux DD&RS (environnementaux, sociaux et économiques) dans la conduite des projets R&I, du montage jusqu'à la production des résultats (performance environnementale, sociale et économique des labos et des équipes (comportements)	Inchangées	3.1.4	Identifier et prendre en compte les enjeux DD&RS dans les pratiques et la conduite des projets de recherche
3.2	Développer les interactions sciences société	Inchangée	3.2	Développer une démarche de sciences avec et pour la société
3.2.1	Favoriser la participation des acteurs de la société aux processus de production de la recherche (science participative)	Déplacée	3.2.4	Produire des connaissances DD&RS par la mise en œuvre de sciences participatives

Encadrement :
Permet de repérer les variables ayant fait l'objet de modifications de fond, au-delà d'une simple reformulation rédactionnelle (hors variables « inchangées »)

Nature de la modification intervenue entre le référentiel 2021 et 2026

Axe 1 - Stratégie et gouvernance

RÉFÉRENTIEL 2021		Modifications effectuées	RÉFÉRENTIEL 2026	
Numéro	Intitulé variable 2021		Numéro	Intitulé variable 2026
1.1	Formaliser sa politique de Responsabilité Sociétale & Développement Durable (DD&RS) et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement	Inchangée	1.1	Adopter une stratégie formalisée de Responsabilité Sociétale & Développement Durable (DD&RS)
1.1.1	Définir sa stratégie et élaborer un plan d'actions en couvrant toutes les dimensions du DD&RS	Supprimée		
1.1.2	Intégrer la démarche à l'ensemble des services/directions de l'établissement et de ses activités fonctionnelles et opérationnelles	Déplacée	1.1.1	Décliner les orientations DD&RS à l'ensemble des directions et services de l'établissement
1.1.3	Mettre en place une politique d'achats responsables	Déplacée	1.2.2	Mettre en place une politique d'achats responsables
1.1.4	Communiquer sur les objectifs, les pratiques et rendre compte des résultats de la démarche DD&RS auprès de toutes les parties prenantes	Déplacée	1.2.3	Déployer une communication responsable
1.2	Déployer et piloter la stratégie DD&RS au sein de l'Etablissement	Supprimée		
		Ajoutée	1.2	Mobiliser des stratégies sur les enjeux à forts impacts DRS pour l'établissement
		Ajoutée	1.2.1	Agir pour un numérique responsable

Axe 1 - Stratégie et gouvernance

RÉFÉRENTIEL 2021			RÉFÉRENTIEL 2026	
Numéro	Intitulé variable 2021	Modifications effectuées	Numéro	Intitulé variable 2026
		Ajoutée	1.2.4	S'engager dans un usage responsable de l'IA
1.2.1	Affecter des moyens à la conduite du DD&RS	Déplacée	1.1.2	Affecter les moyens à la conduite de la stratégie DD&RS
1.2.2	Evaluer, analyser la performance de la démarche DD&RS	Déplacée	1.1.3	Evaluer l'efficacité de la démarche DD&RS
		Ajoutée	1.1.4	Développer les compétences des personnels pour la mise en œuvre de la stratégie DD&RS
1.3	Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économique, sociétale et environnementale	Inchangée	1.3	Mobiliser pour engager des dynamiques de coopération en interne et externe
1.3.1	Sensibiliser et susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes internes de l'établissement dans une dynamique de pratiques durables	Inchangée	1.3.1	Mobiliser et susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes internes
1.3.2	Agir avec des réseaux d'acteurs nationaux et internationaux pour contribuer à faire évoluer les comportements et partager ses performances durables pour co-construire une société responsable	Remplacée	1.3.2	Agir et coopérer avec des réseaux d'acteurs locaux et/ou nationaux
1.3.3	S'engager sur ses territoires au travers de sa politique DD&RS	Remplacée	1.3.3	Agir et coopérer avec des réseaux d'acteurs internationaux

Axe 2 - Enseignement et formation

RÉFÉRENTIEL 2021

Numéro	Intitulé variable 2021
2.1	Intégrer les problématiques de DD&RS dans les programmes et enseignements
2.1.1	Adapter les enseignements des cursus traditionnels : intégration des problématiques de DD&RS dans les programmes de la formation initiale, y compris des programmes d'apprentissage et d'alternance
2.1.2	Intégrer le DD&RS dans les programmes de formation continue
2.2	Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS des apprenant.e.s
2.2.1	Apprentissage à la mise en application des connaissances et compétences DD&RS dans tous les travaux et missions, y compris en entreprise.
2.2.2	Accompagnement et reconnaissance des initiatives étudiantes (hors formation) dans la réalisation de projets DD&RS (apprenant.e.s en cursus normal (formation initiale) ou apprenant.e.s tout au long de leur vie (formation continue))
2.3	Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS par les personnels acteurs de la formation et de la recherche
2.3.1	Incitation et soutien aux enseignant.e.s pour favoriser d'une part l'intégration du DD&RS d'autre part la transversalité des enseignements

RÉFÉRENTIEL 2026

Modifications effectuées	Numéro	Intitulé variable 2026
Inchangée	2.1	Intégrer les enjeux DD&RS dans les programmes et enseignements
Inchangée	2.1.1	Adapter les enseignements des formations initiales
Inchangée	2.1.2	Adapter les enseignements des formations continues
Inchangée	2.2	Assurer le développement des compétences DD&RS des apprenants
Inchangée	2.2.1	Développer les compétences DD&RS dans les mises en situations associées aux formations
Inchangée	2.2.2	Accompagner et reconnaître l'engagement étudiant
Inchangée	2.3	Favoriser et accompagner le développement des compétences DD&RS de la communauté enseignante
Inchangée	2.3.1	Inciter et soutenir les enseignants pour favoriser l'intégration du DD&RS et l'interdisciplinarité dans les enseignements

Axe 2 - Enseignement et formation

RÉFÉRENTIEL 2021			RÉFÉRENTIEL 2026	
Numéro	Intitulé variable 2021	Modifications effectuées	Numéro	Intitulé variable 2026
2.3.2	Formation des futurs enseignant.e.s et/ou des doctorant.e.s aux enjeux et compétences DD&RS	Inchangée	2.3.2	Former les doctorants aux enjeux et compétences DD&RS
2.4	Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD&RS	Supprimée		
2.4.1	Développer et accompagner les démarches, méthodes et supports pédagogiques favorisant la diffusion et l'accès à la connaissance des parties prenantes	Fusionnées	2.3.3	Développer et diffuser des ressources pédagogiques DD&RS en favorisant leur partage et leur rayonnement
2.4.2	Ouvrir à l'international dans un objectif de co-développement (notamment avec les pays en développement) concernant les parties prenantes internes			

Axe 3 - Recherche et innovation

RÉFÉRENTIEL 2021			RÉFÉRENTIEL 2026	
Numéro	Intitulé variable 2021	Modifications effectuées	Numéro	Intitulé variable 2026
3.1	Intégrer le Développement durable et la responsabilité sociétale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement	Inchangée	3.1	Intégrer le DD&RS dans la stratégie de recherche et d'innovation (R&I) de l'établissement
3.1.1	Définir et mettre en œuvre un pilotage opérationnel, volets organisation et moyens, de la stratégie de recherche et d'innovation	Inchangée	3.1.1	Définir et mettre en oeuvre un pilotage de l'intégration des enjeux DD&RS dans la stratégie de recherche et d'innovation
3.1.2	Inciter et accompagner les pratiques de recherche et d'innovation dont l'inter ou la transdisciplinarité permet de répondre aux enjeux du DD&RS	Fusionnées	3.1.2	Inciter et accompagner une recherche en réponse aux enjeux DD&RS
3.1.5	Développer, ou contribuer à, des projets de recherche et d'innovation en réponse aux enjeux sociétaux sur les périmètres d'action pertinents (territoriaux, nationaux et internationaux)			
3.1.3	Identifier les impacts DD&RS des questions de recherche dès la conception de projets (impacts ex ante) et/ou les analyser après réalisation (impacts ex post)	Inchangée	3.1.3	Identifier et formaliser les impacts DD&RS des projets de recherche
3.1.4	Identifier et prendre en compte les enjeux DDRS (environnementaux, sociaux et économiques) dans la conduite des projets R&I, du montage jusqu'à la production des résultats (performance environnementale, sociale et économique des labos et des équipes (comportements)	Inchangées	3.1.4	Identifier et prendre en compte les enjeux DD&RS dans les pratiques des activités de recherche et d'innovation
3.2	Développer les interactions sciences société	Inchangée	3.2	Développer une démarche de sciences avec et pour la société
3.2.1	Favoriser la participation des acteurs de la société aux processus de production de la recherche (science participative)	Déplacée	3.2.4	Produire des connaissances DD&RS par la mise en œuvre de sciences participatives

Axe 3 - Recherche et innovation

RÉFÉRENTIEL 2021		Modifications effectuées	RÉFÉRENTIEL 2026	
Numéro	Intitulé variable 2021		Numéro	Intitulé variable 2026
3.2.2	Intégrer les résultats de la recherche/innovation et des expérimentations de terrain aux programmes de formation (initiale, continue et continuée) et enrichir la recherche par la contribution des apprenant.e.s	Supprimée		
3.2.3	Transférer les résultats de la recherche vers le monde socio économique et favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation responsable en réponse aux enjeux sociétaux	Scindée	3.2.2	Transférer les résultats de la recherche vers le monde socio économique
			3.2.3	Favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation* en lien avec le DD&RS
3.2.4	Diffuser les résultats de la recherche et de l'innovation vers le grand public	Déplacée	3.2.1	Diffuser les contributions de l'établissement en matière de recherche et d'innovation vers le grand public
3.2.5	Aider à la décision en matière de politiques publiques (Etat et Collectivités) par l'accompagnement (expertise, conseil, remontée des attentes sociétales)	Inchangée	3.2.5	Accompagner les politiques publiques dans l'aide à la décision
3.3	Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique au regard de l'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation	Inchangée	3.3	Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique au regard de l'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation
3.3.1	Identifier et mettre en œuvre un environnement et des pratiques permettant le respect de l'intégrité scientifique dans la R&I	Inchangée	3.3.1	Assurer le respect de l'intégrité scientifique dans les démarches scientifiques
3.3.2	Promouvoir une ouverture de la diffusion des savoirs et des données scientifiques prenant en compte les cadres réglementaires et les prescriptions de donneurs d'ordres en termes de science ouverte et d'ouverture des données	Inchangée	3.3.2	Favoriser la science ouverte

Axe 4 - Gestion environnementale

→ RÉFÉRENTIEL 2021

→ RÉFÉRENTIEL 2026

Numéro	Intitulé variable 2021	Modifications effectuées	Numéro	Intitulé variable 2026
4.1	Développer une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources	Inchangée	4.1	Développer une stratégie de décarbonation des activités et de gestion durable des ressources
4.1.1	Réduire les émissions et les pratiques émettant des gaz à effet de serre	Inchangée	4.1.1	Réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES)
4.1.2	Mettre en œuvre et intégrer des critères environnementaux, sociaux et de performance énergétique au regard des usages au cahier des charges sur le bâti	Inchangée	4.1.2	Mettre en place une stratégie immobilière performante et responsable
4.1.3	Mettre en place une gestion des déplacements des parties prenantes internes et une politique incitative de déplacements alternatifs	Inchangée	4.1.3	Mettre en place et piloter un Plan de Mobilité
4.1.4	Mettre en place un management énergétique des établissements et des actions pour améliorer le comportement des parties prenantes internes	Inchangées	4.1.4	Mettre en place une stratégie énergétique
4.1.5	Réduire et optimiser la consommation d'eau	Inchangée	4.1.5	Gérer la ressource en eau
4.2	Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement	Inchangée	4.2	Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement
4.2.1	Améliorer la gestion des effluents liquides organiques (réduction, contrôle, traitement)	Supprimée		
4.2.2	Réduire, ré-utiliser, recycler les déchets assimilés aux ordures ménagères	Déplacée	4.2.1	Gérer et valoriser les déchets ménagers

Axe 4 - Gestion environnementale

RÉFÉRENTIEL 2021			RÉFÉRENTIEL 2026	
Numéro	Intitulé variable 2021	Modifications effectuées	Numéro	Intitulé variable 2026
4.2.3	Réduire, ré-utiliser, recycler, traiter les déchets dangereux et spécifiques (hors D.E.E.E) et d'effluents liquides dangereux	Inchangée	4.2.3	Gérer les déchets dangereux
4.2.4	Réduire, ré-utiliser, recycler, traiter les D.E.E.E.	Déplacée	4.2.2	Gérer et valoriser les DEEE
4.2.5	Réduire et optimiser les traitements de la pollution atmosphérique	Déplacée	4.2.4	Gérer la qualité de l'air intérieure et extérieure
4.3	Développer une politique en faveur de la biodiversité	Inchangée	4.3	Développer une politique en faveur de la biodiversité
4.3.1	Mettre en place une gestion durable et agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) sur les sites de l'établissement	Inchangées	4.3.1	Protéger, valoriser et restaurer la biodiversité à l'échelle des campus
4.3.2	Agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) à différentes échelles territoriales (locale et/ou nationale et/ou internationale) sur des sites extérieurs à l'établissement	Inchangée	4.3.2	Protéger, valoriser et restaurer la biodiversité à l'échelle du territoire
4.4	Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre (sur l'ensemble de la chaîne de valeur «du champ à l'assiette»)	Inchangée	4.4	Promouvoir une alimentation responsable
4.4.1	Mettre en place une démarche d'alimentation responsable au sein de l'établissement auprès des parties prenantes internes et des délégataires de gestion (maîtrise en propre de l'établissement)	Inchangée	4.4.1	Mettre en place une démarche d'alimentation responsable au sein de l'établissement
4.4.2	Agir avec les parties prenantes externes pour promouvoir une alimentation responsable (influence de l'établissement)	Inchangée	4.4.2	Promouvoir une alimentation responsable avec les parties prenantes externes

Axe 5 - Politique sociale

L'actuel axe 5 regroupe des variables très diverses sous le thème générique de la «politique sociale», sans distinguer clairement les actions en direction des personnels et celles en direction des apprenants.

La restructuration proposée vise à introduire une bipartition claire de cet axe :

- Bloc A : politique sociale envers les personnels : variables 5.1 et 5.2
- Bloc B : politique sociale envers les apprenants : variables 5.3 et 5.4

RÉFÉRENTIEL 2021		Modifications effectuées	RÉFÉRENTIEL 2026	
Numéro	Intitulé variable 2021		Numéro	Intitulé variable 2026
5.1	Favoriser une politique humaine et sociale d'égalité et de diversité au sein des personnels	Inchangée	5.1	Favoriser une politique d'égalité et de diversité au sein du personnel
5.1.1	Mettre en place des actions en faveur de la parité dans le recrutement et la promotion des personnels, dans les fonctions managériales et de gouvernance, dans les instances représentatives des personnels	Déplacée	5.1.2	Viser une égalité et équité professionnelle
5.1.2	Mettre en place des actions en faveur de la diversité dans le recrutement et la promotion des personnels	Déplacée	5.1.1	Promouvoir et mettre en œuvre la diversité pour le personnel
5.2	Favoriser et accompagner le développement des compétences, dont les compétences DD&RS, dans l'évolution des métiers	Supprimée		
5.2.1	Déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences DD&RS dédiée aux personnels administratifs, des bibliothèques et techniques (fonctions support)	Supprimée		
5.2.2	Déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences DD&RS des personnels dédiés à l'enseignement et/ou la recherche	Supprimée		

Axe 5 - Politique sociale

RÉFÉRENTIEL 2021		Modifications effectuées	RÉFÉRENTIEL 2026	
Numéro	Intitulé variable 2021		Numéro	Intitulé variable 2026
5.3	Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement	Scindée	5.2	Développer une politique de qualité de vie et conditions de travail dans l'établissement pour le personnel
			5.4	Développer une politique de qualité de vie étudiante
5.3.1	Mettre en place une politique de prévention, de santé et de sécurité (personnels et/ou apprenant.e.s)	Scindée	5.2.1	Mettre en place une politique de prévention sur la santé et la sécurité au travail
			5.4.4	Agir pour la prévention et la santé des apprenants
5.3.2	Mettre en place une politique de qualité de vie sur le(s) site(s) de l'établissement	Scindée	5.4.1	Offrir les infrastructures nécessaires à de bonnes conditions d'apprentissage
			5.4.2	Donner accès à la culture et au sport
			5.4.3	Promouvoir et favoriser la vie associative
5.3.3	Mettre en place une politique de qualité de vie au travail	Remplacée	5.2.2	Développer l'accès du personnel à des services, espaces et activités favorisant le bien-être au travail
5.4	Mettre en place une politique d'égalité des chances pour les apprenant.e.s	Déplacée	5.3	Développer une politique d'inclusion en favorisant l'équité et la diversité pour les apprenants
5.4.1	Préparer la venue de futurs apprenant.e.s quels que soient leurs profils	Remplacée	5.3.1	Promouvoir l'égalité femme-homme chez les apprenants en amont et pendant la formation, lutter contre les violences sexistes et sexuelles et toutes les formes de discrimination

Axe 5 - Politique sociale

RÉFÉRENTIEL 2021		Modifications effectuées	RÉFÉRENTIEL 2026	
Numéro	Intitulé variable 2021		Numéro	Intitulé variable 2026
5.4.2	Développer des conditions d'études/formations favorables à la réussite des apprenant.e.s en situation de handicap	Déplacée	5.3.5	Développer des conditions d'études favorables à la réussite des apprenants à besoins particuliers
5.4.3	Développer des conditions d'études/formations favorables à la réussite des apprenant.e.s internationa(les)ux	Déplacée	5.3.3	Accueillir et accompagner les étudiants internationaux en fonction de leurs besoins particuliers
5.4.4	Développer des conditions d'études/formations favorables à l'ouverture sociale des établissements et à la réussite des apprenant.e.s	Déplacée	5.3.2	Garantir l'égalité des chances et développer les réussites plurielles en amont et pendant la formation
5.4.5	Favoriser l'insertion professionnelle des apprenant.e.s quels que soient leurs profils	Déplacée	5.3.4	Favoriser l'insertion professionnelle des apprenants